

Switzerland-Berne: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 13/2014 18/01/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU

Postal address: Ittigen

Town: Berne

Postal code: 3003

Country: Switzerland

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=796059

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU, division N, SFS secteur EES

Postal address: Mühlestrasse 2, Ittigen

Town: Bern

Postal code: 3003

Country: Switzerland

For the attention of: Support technique BSAS – ne pas ouvrir – dossier d'offre

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Support technique solution transitoire équipements d'exploitation et de sécurité (BSAS).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Conformément au descriptif de prestation.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

En raison de la nouvelle péréquation financière (RPT) la responsabilité de tous les équipements d'exploitation et de sécurité (EES) des routes nationales suisses est passée des cantons à la confédération, représentée par l'OFROU. L'OFROU est ainsi devenu maître d'ouvrage et mandant pour la maintenance des EES: entretien courant, surveillance /inspection, gestion du patrimoine.

Les filiales de l'OFROU, unités territoriales et bureaux d'ingénieur saisissent actuellement les données relatives aux équipements d'exploitation et de sécurité avec la solution transitoire BSAS.

Le support technique BSAS a pour mission de prendre en charge toutes les questions portant sur la saisie de ces données :

- répondre aux questions des utilisateurs concernant la systématique et la structure,
- coordonner les prestations de maintenance de la banque de données ,
- actualiser les catalogues des données techniques,
- assurer le support technique (D, f, i),
- s'acquitter de différentes tâches organisationnelles,
- préparer les données pour leur intégration dans une nouvelle base de données.

Placé sous la houlette de l'OFROU, le support technique BSAS assume les tâches opérationnelles, assure la coordination entre les nombreux intervenants et assiste pour les questions métier et techniques.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 2.6.2014. Completion 31.12.2018

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément aux conditions générales de la confédération pour les prestations informatiques.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: 30 jours après la réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. Un soumissionnaire doit assumer la direction technique et administrative et indiquer les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: les offres doivent être remplies à l'aide des formulaires contenus dans les documents d'appel d'offres, d'autres documents ne seront pas évalués. Les exigences concernant le nombre de page et les polices doivent être respectées.

Sous-traitance: admis. Les prestations fournies par des sous-traitants ne doivent pas dépasser au maximum 30 %.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

EK1 : aptitude technique.

EK2 : aptitude économique/financière.

Justificatifs requis:

Les justificatifs/attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération :

Pour EK1 :

EK1.1 : expérience/références de l'entreprise.

Preuve d'une référence terminée au cours de ces 10 dernières années :

— gestion des systèmes de référencement dans le domaine d'équipements d'infrastructures et /ou d'installations industrielles,

— direction ou assistance dans le domaine d'équipements d'infrastructures et/ou d'installations industrielles d'une complexité comparable.

EK1.2 : connaissances linguistiques :

— les compétences du groupe constitué du chef de projet et du chef de projet suppléant, doivent recouvrir l'allemand et le français ou l'allemand et l'italien, au moins pour le niveau B2 à l'oral,

— assistance téléphonique en allemand, français et italien au moins pour le niveau C1 à l'oral et à l'écrit.

Pour EK2 :

EK2.1 : justifier un chiffre d'affaires au moins deux fois supérieur à l'offre à l'aide du rapport de gestion et / ou du bilan.

EK2.2 : extrait du registre du commerce ne datant pas de plus de 3 mois.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

Support technique BSAS

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.2.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German. French. Italian.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le contrat prévu.

Négociations: demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ou de négociations portant sur le prix. Des négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées.
2. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés.
3. L'ouverture des offres n'est pas publique.
4. Les présentations (ZK4) auront lieu la semaine du 24.3.2014 au 28.3.2014. Les invitations, avec ordre du jour, seront envoyées par courriel au moins 5 jours de travail avant la date de la présentation. La présentation durera au maximum une heure, questions et discussions comprises. Le déroulement de la présentation fera l'objet d'un procès-verbal, qui ne sera pas rendu public. Les personnes clé sont tenues de participer à la présentation. L'OFROU n'invitera que les soumissionnaires qui ont encore, avant les présentations, une chance d'obtenir l'adjudication.
5. Exclusion, préimplication : l'entreprise ASE Analysis Simulation Engineering GmbH, Härtingstrasse 20, 8001 Zurich, est exclue de la participation à la présente procédure.

www.simap.ch.

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison/remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: l'offre (dossier d'offre) sera remise en 2 exemplaires papier et en 1 exemplaire électronique (CD/DVD).

Dépôt par voie postale : envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou étranger officiellement reconnu ; l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). Le soumissionnaire (seul ou à plusieurs) doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication «Ne pas ouvrir – dossier d'offre» bien en évidence.

Remise en mains propres : l'offre doit être déposée à la loge au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (08:00 – 12:00 et 13:00 – 17:00) contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2).

Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse : les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date de dépôt mentionnée ci-dessus auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire

suisse à l'étranger, pendant les heures d'ouverture. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel avant la date limite de dépôt. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en considération!
Publication de référence nationale: Simap de la 15.1.2014, doc. 796059.
Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 30.1.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.1.2014